

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD PUBLIE UNE MISE À JOUR DE SON PROJET D'EXPLORATION AVANCÉ DES RÉSULTATS DE FORAGES AU DIAMANT – PROJET BOTO, SÉNÉGAL

TORONTO (Ontario), le 3 février 2015 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui des résultats de forage additionnels à son projet aurifère Boto en propriété exclusive situé dans l'est du Sénégal, en Afrique de l'Ouest. La Société présente les résultats de titrage de 16 forages au diamant supplémentaires totalisant 5 085 mètres compris dans les 15 824 mètres réalisés dans le cadre du programme d'exploration de 2014.

Les résultats de titrage sont énumérés au tableau 1 et comprennent les faits saillants suivants :
(un plan de forage est joint à ce communiqué de presse)

Indice Malikoundi :

- **Forage DBDD-2218 : 9 mètres d'une teneur de 10,5 g/t d'or**
incluant 5 mètres d'une teneur de 17,55 g d'or/tonne
44 mètres d'une teneur de 4,46 g/t d'or
incluant 6 mètres d'une teneur de 14,46 g d'or/tonne
30 mètres d'une teneur de 3,82 g/t d'or
incluant 4 mètres d'une teneur de 12,64 g d'or/tonne
- **Forage DBDD-2225 : 25 mètres d'une teneur de 2,87 g/t d'or**
incluant 3 mètres d'une teneur de 14,44 g d'or/tonne
23 mètres d'une teneur de 3,50 g/t d'or
incluant 5 mètres d'une teneur de 11,34 g d'or/tonne
- **Forage DBDD-2226 : 40 mètres d'une teneur de 3,24 g/t d'or**
incluant 11 mètres d'une teneur de 8,15 g d'or/tonne
- **Forage DBDD-2227 : 61 mètres d'une teneur de 2,91 g/t d'or**
- **Forage DBDD-2232 : 41 mètres d'une teneur de 2,74 g/t d'or**
incluant 5 mètres d'une teneur de 12,42 g d'or/tonne

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration d'IAMGOLD, a déclaré : « Nous sommes ravis de constater de bonnes intervalles de minéralisation aurifère présentant de fortes teneurs dans des épaisseurs considérables dans la zone du dépôt Malikoundi. Ces intersections confirment de nouveau notre confiance en la qualité de cette découverte et devraient avoir un effet positif sur les futures estimations des ressources. »

PROJET BOTO, SÉNÉGAL

Les permis d'exploration du projet Boto couvrent 236 kilomètres carrés situées dans l'est du Sénégal, le long de la frontière sénégal-malienne. Le contexte géologique du secteur du projet est semblable à celui des secteurs aurifères prolifiques Sadiola et Loulo, au Mali voisin, son sous-sol étant constitué de roches métasédimentaires, volcaniques et intrusives d'âge Birimien sur un allongement de sept kilomètres de la zone de cisaillement Sénégal-Mali.

Le projet recèle des ressources indiquées de 22 millions de tonnes d'une teneur moyenne de 1,62 gramme d'or par tonne, soit 1,14 million d'onces, et des ressources présumées de 1,9 million de tonnes d'une teneur moyenne de 1,35 gramme d'or par tonne, soit 81 000 onces (se reporter au communiqué de presse du 29 juillet 2013). Une importante portion des ressources totales provient du dépôt Malikoundi récemment découvert qui est le plus imposant dépôt identifié à ce jour dans la propriété. Nous prévoyons inclure une estimation mise à jour des ressources tenant compte des résultats de forage déclarés en 2014 dans le rapport des réserves et des ressources de fin d'exercice au 31 décembre 2014 de la Société, qui devrait être diffusé en février 2015.

Prochaines étapes

Le programme d'exploration approuvé de 2015 de la Société pour le projet Boto prévoit la réalisation d'environ 12 000 mètres de forage au diamant pour compléter la campagne de forage de définition sur une grille de 50 x 50 mètres initiée en 2014. La campagne de forage a commencé en janvier avec trois foreuses et devrait se terminer vers le début du deuxième trimestre. Les résultats seront intégrés dans une future estimation des ressources qui devrait être terminée en juillet pour appuyer les études techniques en cours.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les résultats de forage du projet Boto, au Sénégal, contenus dans le présent communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers. L'échantillonnage et les données de titrages des carottes de sondages sont contrôlés par l'entremise du programme d'assurance qualité (AQ-CQ) mis en œuvre et conçu pour observer les meilleures pratiques de l'industrie. Les échantillons de carottes de sondages (taille HQ et NQ) sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. La moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. Les intervalles d'échantillonnage sont généralement d'un mètre de longueur. Les échantillons sont préparés au Veritas Preparation Laboratory à Kédougou, au Sénégal et analysés au Veritas Analytical Laboratory à Abidjan, en Côte d'Ivoire en utilisant la méthode de pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique.

Personnes qualifiées

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel et vice-président principal, Exploration pour IAMGOLD. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

Remarques à l'intention des investisseurs concernant l'utilisation du terme « ressources »

Mise en garde à l'intention des investisseurs au sujet des estimations concernant les ressources indiquées et présumées

Le présent communiqué comprend l'emploi des termes « ressources indiquées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ce terme soit reconnu et imposé par la réglementation canadienne, la « United States Securities and Exchange Commission » (« SEC ») ne le reconnaît pas. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans cette catégorie sera converti en réserves.

Ce communiqué de presse utilise le terme « ressources présumées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ce terme soit reconnu et imposé par la réglementation canadienne, la « United States Securities and Exchange Commission » (« SEC ») ne le reconnaît pas. Les termes « ressources présumées » sont associés à une grande incertitude quant à l'existence de ces ressources et à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Conformément aux règles canadiennes, sauf en de rares exceptions, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.

Mise en garde à l'intention des investisseurs américains :

La SEC permet aux sociétés minières, dans le cadre du dépôt de leur documentation auprès de la SEC, de divulguer seulement les gisements que la Société peut exploiter économiquement et légalement. IAMGOLD utilise certains termes dans ses publications comme « ressources », « mesurées », « indiquées » et « présumées » ne correspondant pas aux définitions de réserves établies par la SEC. Les investisseurs des États-Unis sont priés d'examiner attentivement la divulgation présentée dans le rapport annuel d'IAMGOLD sur le formulaire 40-F (nommé Form 40-F). Il est possible de consulter ou d'obtenir un exemplaire des documents déposés sur le site de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov/edgar.shtml> ou en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs.

Selon la Norme canadienne 43-101 (NI 43-101), les sociétés minières sont tenues de présenter les données sur les réserves et les ressources en les classant dans les sous-catégories suivantes : « réserves prouvées », « réserves probables », « ressources mesurées », « ressources indiquées » et « ressources présumées ». Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Les réserves minérales représentent la partie économiquement exploitable d'une ressource mesurée ou indiquée, démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité. Cette étude doit comporter les informations adéquates relatives à l'exploitation minière, au traitement, à la métallurgie, aux aspects économiques et aux autres facteurs pertinents démontrant qu'il est possible, au moment de la divulgation du rapport, de justifier l'extraction économique. Les réserves minérales comprennent les matériaux de dilution et les provisions allouées pour les pertes pouvant être encourues durant l'extraction. Les réserves minérales prouvées représentent la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale mesurée démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité. Les réserves minérales probables représentent la partie économiquement exploitable des ressources minérales indiquées, et dans certains cas, une ressource minérale mesurée démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité.

Les ressources minérales sont des concentrations ou indices minéralisés d'une substance naturelle solide présente au sein de la croûte terrestre ou sur celle-ci, qu'il s'agisse d'une substance inorganique ou d'une substance organique fossilisée, dont la forme, la quantité et la teneur ou qualité sont telles qu'elles présentent des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'emplacement, la quantité, la teneur, les caractéristiques géologiques et la continuité d'une ressource minérale sont connus, estimés ou interprétés à partir d'observations et de connaissances géologiques spécifiques. Les ressources minérales mesurées représentent la partie d'une ressource minérale dont la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques peuvent être estimées avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des informations détaillées et fiables relatives à l'exploration, à l'échantillonnage et aux essais, recueillies à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour confirmer à la fois la continuité de la géologie et des teneurs. Les ressources minérales indiquées désignent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre l'application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des renseignements détaillés et fiables relativement à l'exploration et aux essais, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements, tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour donner lieu à une hypothèse raisonnable sur la continuité de la géologie et des teneurs. Les ressources minérales présumées représentent la partie d'une ressource minérale dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité sur la base d'observations géologiques et d'un échantillonnage restreint et dont on peut raisonnablement présumer, sans toutefois vérifier, la continuité de la géologie et des teneurs. L'estimation se fonde sur des informations et un échantillonnage restreints, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements, tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or et de niobium, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les

événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et de niobium et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or (comprenant les coentreprises), situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques au Canada, en Amérique du Sud et en Afrique s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Bob Tait, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Penelope Talbot-Kelly, analyste, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 280-0519

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at <http://www.iamgold.com>.

Tableau 1 : Résultats du forage au diamant au projet Boto

Trou n° (DBDD-)	UTM (WGS84_Zone29N)			Orientation (degrés)	Pendage	Profondeur du trou (m)	De (m)	À (m)	Longueur (m)	Teneur (g Au/t)
	À l'est	Au nord	Élévation							
2211	242300	1380600	162	90	-60	350				
2212	243650	1380000	165	90	-60	300				
2213	243800	1380000	165	90	-60	350				
2215	241250	1379000	165	90	-60	350				
2216	241931	1379650	164	115	-60	164				
2217	241730	1379210	166	115	-60	400	273	300	27	0,78
							316	345	29	1,35
							367	377	10	0,57
2218	241775	1379188	166	115	-60	365	192	201	9	10,50
incluant							195	200	5	17,55
							207	251	44	4,46
incluant							215	221	6	14,46
							268	272	4	2,08
							289	305	16	4,82
							315	330	15	0,68
							336	366	30	3,82
incluant							349	353	4	12,64
2220	241866	1379146	166	115	-60	300	108	148	40	2,44
							157	192	35	1,61
							200	213	13	3,51
							221	226	5	2,41
							267	270	3	2,06
							276	279	3	1,93
							294	300	6	4,18
2221	241911	1379125	166	115	-60	270	60	64	4	2,31
							70	92	22	2,70
							113	121	8	1,15
							221	224	3	2,05
							234	240	6	3,21
							254	268	14	0,64
2225	241772	1379300	162	115	-60	390,5	187	199	12	1,54
							205	207	2	2,82
							217	242	25	2,87
incluant							238	241	3	14,44
							282	284	2	3,31
							319	322	3	1,67
							367	390	23	3,50
incluant							367	372	5	11,34
2226	241817	1379278	166	115	-60	355	111	121	10	0,76
							134	146	12	1,48

Tableau 1 : Résultats du forage au diamant au projet Boto

Trou n° (DBDD-)	UTM (WGS84_Zone29N)			Orientation	Pendage	Profondeur du trou	De	À	Longueur	Teneur
							159	199	40	3,24
incluant							179	190	11	8,15
							240	250	10	0,61
							299	317	18	0,74
							322	328	6	1,04
2227	241862	1379257	165	115	-60	300	85	146	61	2,91
incluant							112	116	4	12,28
							152	161	9	1,82
							175	203	28	0,96
							252	254	2	1,90
							289	292	3	3,00
2228	241908	1379236	163	115	-60	260	47	67	20	2,48
2232	241771	1379411	166	115	-60	345	176	183	7	8,72
incluant							180	182	2	15,51
							206	247	41	2,74
incluant							239	244	5	12,42
2233	241815	1379389	165	115	-60	310	110	114	4	1,49
							131	151	20	2,30
							157	160	3	1,60
							179	189	10	0,78
							197	207	10	0,53
							252	267	15	0,55
2234	241860	1379368	164	115	-60	275	61	63	2	4,07
							72	85	13	3,36
incluant							82	84	2	17,10
							95	106	11	0,88
							112	141	29	0,70

- Les intersections des trous de forage sont calculées en utilisant une longueur minimale de 2 mètres, une teneur de coupure de 0,5 g/t d'or, un plafonnement global des titrages à 25 g/t d'or et peuvent inclure jusqu'à 5 mètres de dilution interne.
- Les sous-intervalles à plus haute teneur sont rapportés lorsqu'ils égalent ou dépassent une teneur de coupure de 8,0 g/t d'or et sont calculés en utilisant les paramètres cités plus haut.
- Les épaisseurs vraies des intersections ne sont pas connues à ce moment, mais sont interprétées comme étant proches des longueurs de forages.
- Seuls les intervalles d'une longueur de forage de plus de 10 mètres sont rapportés pour les intersections ayant une teneur de moins de 1,0 g Au/t.
- Les résultats de titrage pour DBDD-2222, DBDD-2223, DBDD-2224, DBDD-2229, DBDD-2230, DBDD-2231, DBDD-2235, DBDD-2236 et DBDD-2237 sont en attente. Les résultats de titrage pour DBDD-2214 ont été annoncés dans un communiqué de presse le 20 octobre 2014.

